



**Association pour l'animation mathématique**

Institut Henri-Poincaré  
11 rue Pierre-et-Marie-Curie  
75231 Paris CEDEX 05  
animath@animath.fr

Enregistrement préfecture de Paris n° 135766P

Paris, le 12 juin 2008

Madame Valérie Pécresse  
Ministre de l'enseignement  
supérieur et de la recherche  
1 rue Descartes  
75005 Paris

Madame Christine Albanel  
Ministre de la Culture  
et de la Communication  
3 rue de Valois  
75001 Paris

Mesdames les Ministres,

L'évolution statutaire du Palais de la découverte, les incertitudes qui pèsent sur la place qui sera réservée au musée scientifique au sein du Grand palais sont, vous le savez, des éléments de grande inquiétude dans la communauté scientifique en général, dans la communauté mathématique en particulier et tout particulièrement parmi les acteurs de l'animation mathématique en direction des jeunes.

C'est que le Palais de la découverte et la Cité des sciences sont des institutions complémentaires, mais qui jouent un rôle très différent. Dans une discipline comme la nôtre, les mathématiques, discipline de l'immatériel *par excellence*, la démarche du Palais, où la transmission s'appuie sur la présence d'êtres humains, professeurs et médiateurs, jeunes chercheurs, apporte quelque chose (conférences, démonstrations) qu'aucun dispositif mécanique, aussi sophistiqué qu'il soit, ne pourra jamais imiter. Et l'émerveillement dont nous nous souvenons depuis nos visites d'enfance devant les expériences de physique, que nous éprouvons à nouveau en les montrant à nos enfants, tient essentiellement au fait que ces expériences sont menées devant nous par des expérimentateurs en chair et en os.

C'est pour cette raison que c'est avec le Palais de la découverte, avec son département de mathématiques en particulier, que nous travaillons régulièrement, c'est eux que nous retrouvons dans de multiples manifestations; c'est dans cette structure-là que nous imaginons ce que pourraient être des salles de mathématiques dans un musée scientifique.

Quelles que soient les évolutions statutaires, la disparition de cet instrument essentiel serait une perte irréparable. Est-il vraiment nécessaire de se priver d'un des éléments qui pourrait contribuer à enrayer la désaffection des élèves pour les études scientifiques ?

Je vous prie de croire, Mesdames les Ministres, à l'expression de mon profond respect

Martin Andler  
Professeur des universités  
Président d'Animath

Copies à

M. François d'Aubert, président de la Cité des sciences et de l'industrie

M. Jack Guichard, directeur du Palais de la découverte